



John Dewey : un inspirateur des droits culturels ?

Partage de mon intérêt pour une personnalité inspirante.

20 avril 2021, par [Benoît Labourdette](#).

La notion de « [droits culturels](#) » est de plus en plus présente dans les débats au sein du secteur culturel. Ils sont envisagés par beaucoup comme étant au cœur des enjeux et des processus de mutation du domaine de la culture. Mais ils font polémique, leur définition même ne fait pas consensus, ni leurs modalités de mise en œuvre. A mon sens, les droits culturels visent à mettre en évidence et formaliser, pour pouvoir les rendre opérants, les principes d'une « démocratie culturelle ».

De mon point de vue, qui est celui d'un praticien/chercheur dans le champ culturel, les droits culturels sont avant tout une pratique, un exercice de la démocratie dans les méthodes mêmes d'organisation du travail, du rapport à l'autre et de la place de chacun.e, dans les choix de programmation, dans les méthodes de médiation et d'animation d'ateliers, dans les modalités d'inscription territoriale de la politique culturelle, etc.

La pensée se met en pratique, et la pratique fait penser. Mais il est bien difficile d'aligner sa pensée et ses pratiques. Je trouve chez le philosophe John Dewey de très opérants outils de « pensée pratique », qui, personnellement, nourrissent mes méthodes de travail. Voilà pourquoi j'ai souhaité mettre en partage une très courte biographie et une citation de John Dewey :

[John Dewey \(1859-1952\)](#) est un philosophe pragmatiste américain, qui place l'**expérience** comme axe central dans la construction de la pensée et de la démocratie. Il eut une très grande influence dans la première moitié du XX^e Siècle, dans la politique, la psychologie, la philosophie et la pédagogie ([Célestin Freinet](#), par exemple, se réclamait de la pensée de Dewey). Puis il fut oublié, considéré comme trop optimiste.

Les idées de [John Dewey](#) reviennent sur le devant de la scène depuis le début des années 2000. Elle constituent à mon sens des outils précieux pour accompagner la mise en œuvre de systèmes de coopération humains efficaces : dans son livre *Le public et ses problèmes* (1927), il postule qu'aucun système politique ne peut fonctionner s'il n'est pas capable de se remettre en question en profondeur au fur et à mesure des expériences. Dans son ouvrage *L'art comme expérience* (1934), il avance que l'art est d'abord et toujours une expérience vécue, partagée, et non pas un objet externe et supérieur :

On identifie généralement l'œuvre d'art à l'édifice, au livre, au tableau ou à la statue dont l'existence se situe en marge de l'expérience humaine. Puisque la véritable œuvre d'art se compose en fait des actions et des effets de ce produit sur l'expérience, cette identification ne favorise pas la compréhension.

Je trouve [John Dewey](#) inspirant car, à l'opposé des quêtes de « bons principes », sa démarche soutient la légitimité de méthodes d'expérimentation concrètes et agiles, qui me semblent les plus adaptées aux actions, culturelles notamment, dans notre monde incertain et en évolution permanente, du fait des bouleversements liés au numérique, des mutations écologiques, et autres. Cette agilité me semble nécessaire pour que la culture puisse être l'un des outils incarnés d'une démocratie vivante.

[Lien vers l'article en ligne. :](#)

<https://www.benoitlabourdette.com/innovation/les-droits-culturels/john-dewey-un-inspirateur-des-droits-culturels>